

COMMUNE DE CHERMIGNON - ROUTE DES ZIRES A CRANS

Modification partielle du plan des zones homologué le 6 juillet 1994

Homologué par le Conseil d'Etat

Le 26 mai 2006

Droit de sceau: Fr. 150.-

L'atteste:

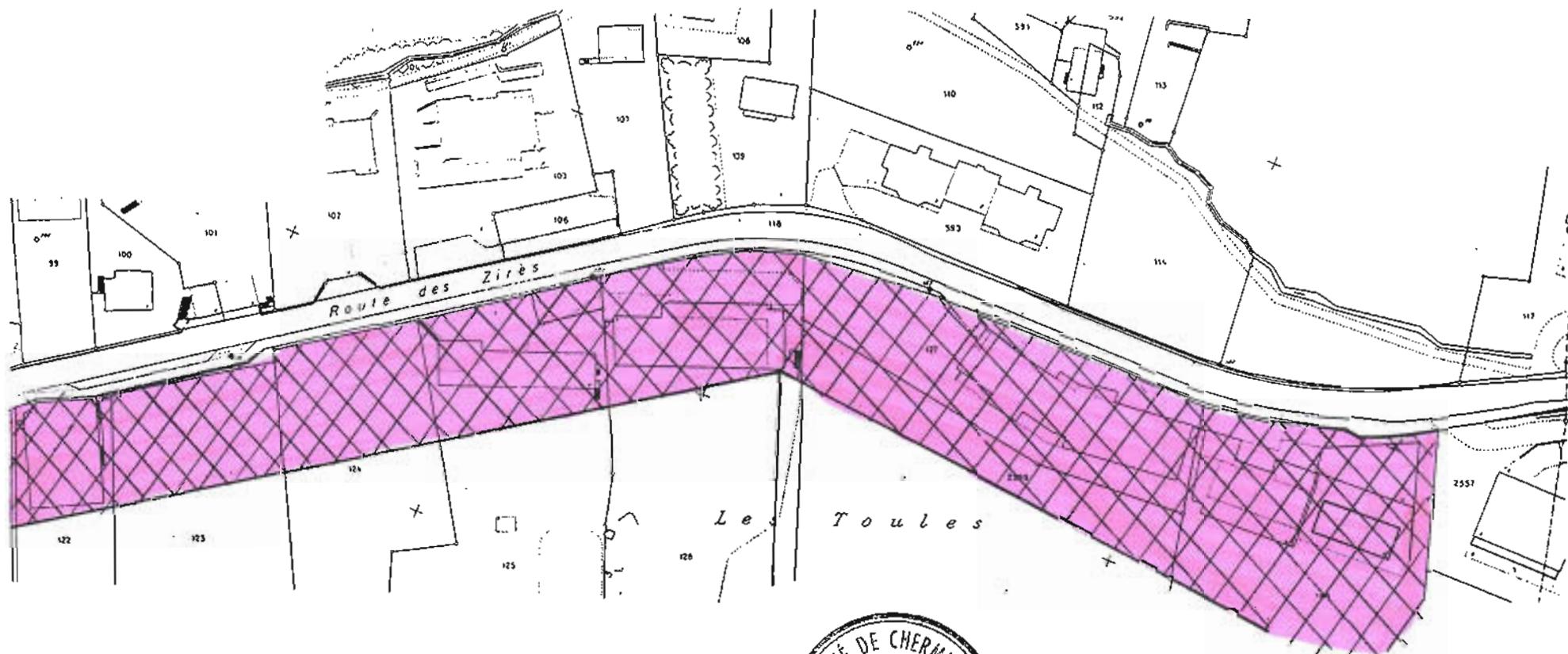
Le chancelier d'Etat:

Lieu dit: Les Toules, au sud de la Route des Zirès.

Coordonnées: 602'300 à 602'700 / 128'250 à 128'440.

Terrains concernés: bordure nord des parcelles No 124-125-126-127 et 128 (938 m² au total)

Zone d'affection: zone 5C, de l'ordre dispersé, densité 0,8.



Chermignon, le 26 février 2002

10 MAI 2005

Le Président

Gaston Clivaz



Le Secrétaire

Georges Cordonier